

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

| Nom du club : | |
|--|--------|
| Numéro du club : | |
| Convoqué par leur Président(e) M. ou Mme : Les membres de la structure désignée ci-dessus ont assisté à l'Assemblée Générale Ordinaire e (ou) Extraordinaire Annuelle qui s'est tenue le | t |
| à | |
| En ouverture de cette assemblée, le (la) Président (e) souhaite la bienvenue aux participants et procède aux formalités d'usage, liées à la bonne tenue de cette assemblée. | |
| Après avoir constaté que le quorum était atteint, l'assemblée peut donc valablement délibérer et le (la) Président (e) déclare ouverte l'Assemblée Générale statutaire. | |
| Se référant à l'ordre du jour, il est procédé à la présentation des différents rapports : | |
| - Rapport moral, présenté par(nom et fonction au sein du club) | |
| - Rapport d'activités, présenté par (nom et fonction au sein du club) | |
| - Rapport financier, présenté par (nom et fonction au sein du club) | |
| - Rapport sportif présenté par (nom et fonction au sein du club) | |
| Après divers échanges avec les participants, le (la) Président (e) sollicite l'approbation des différents rapports. | |
| A l'unanimité ou à la majorité (rayer la mention inutile), l'assemblée approuve les rapports présentés. | |
| Les conditions statutaires étant remplies, l'assemblée poursuit son ordre du jour. | |
| Le délégué du club à l'Assemblée Générale du Comité de Bretagne le samedi 16 décembre 2 Loudéac sera | 2023 à |
| LE PRÉSIDENT DE LA STRUCTURE LE SECRÉTAIRE DE LA STRUCTURE | |

Signature

Signature